

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. INSPECTION DU VILLAGE PAR LE MAIRE EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2019.

L'inspection du village réalisée par le maire en date du **samedi 16 novembre 2019** pour procéder aux vérifications du domaine public de la commune, du quartier du Domerberg et de la Cité des Jardins quant aux nettoyages des trottoirs, caniveaux, débordements sur le domaine public de branchages et haies,, n'a relevé au final que **8 cas** : 3 pour caniveaux, 2 pour stockage de bois, 2 pour stockage de déchets et 1 pour haies.

Les propriétaires concernés seront destinataires d'un courrier personnalisé au cours de la semaine prochaine. Des contacts verbaux ont déjà eu lieu avec certains d'entre eux.

Le stationnement de voitures sur trottoirs et la présence d'épaves sur le domaine public notamment à la Cité des Jardins sont traités à part.

Je tenais personnellement à remercier et à féliciter l'ensemble des habitants pour leurs efforts pour maintenir la propreté du village.

2. RAPPEL - RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES A 16 ANS.

Le recensement militaire pour les jeunes est obligatoire à partir de 16 ans. Il n'y a pas de convocation spécifique émise par la mairie. Ce recensement enclenche la mise à disposition d'un certificat qui sera demandé pour toute inscription à des examens ou concours.

3. RAPPEL - INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au **31 décembre 2019**. Les inscriptions se feront au secrétariat de mairie sur la base du volontariat. Il faudra rapporter obligatoirement une pièce d'identité ainsi qu'une facture avec domiciliation. Seuls les jeunes ayant obtenu leurs 18 ans dans l'année seront inscrits d'office. La possibilité existe également de s'inscrire directement via le site www.service-public.fr. **Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale vous ne pourrez pas participer au scrutin des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.**